

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Germinal.

(Ere vulgaire)

Mardi 7 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THERÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

I T A L I E.

De Savonne, le 28 mars.

Copie d'une lettre écrite par dom Joseph Almagno, commandant la royale frégate napolitaine la Minerve, au marquis dom Joseph Sylva, consul de S. M. en Toscane.

De la rade de Livourne, le 18 mars.

« Je vous écris celle-ci pour vous donner avis de la bataille gagnée par l'escadre de S. M. britannique le 14 de ce mois, à la distance de douze à quinze milles d'Asassio aux côtes de Gènes. Celle-ci est autant glorieuse pour les Anglais, qui ont constamment cherché le combat, qu'elle fait peu d'honneur aux Français, qui, avec l'avantage du vent, & en total celui des forces, se sont montrés pusillanimes, en cherchant toujours d'éviter le combat, montrant en toutes leurs opérations la désunion de la convention nationale, navigant chacun à sa manière; en un mot, je vous dirai que si le tems n'eût maltraité les Anglais hier au soir, ils auroient remporté la plus grande & la plus satisfaisante victoire.

» Quatre vaisseaux ont été démâtés dans l'action, dont deux d'un côté & deux de l'autre. Les anglais sont le *Courageux* & *Villustre*, les français le *Censeur* & le *Caïra*. Celui-ci a fait l'honneur de se rendre au *Tancrede*, lequel a eu plusieurs boulets à fleur d'eau, quelques blessés & un peu de dommage à son mât de misaine.

» Cette frégate a aussi eu l'honneur de recevoir beaucoup de décharges d'un vaisseau de 80, qui précédemment s'éloignoit du combat, & a voulu donner preuve de sa valeur de cette manière; la frégate a reçu trois boulets, l'un entré par une des fenêtres de poupe, a blessé quatre hommes dans la chambre, l'autre à fleur d'eau a endommagé la poupe, & le troisième des manœuvres.

Signé, dom JOSEPH ALMAGNO. »

Copie de la lettre écrite par le général Laharpe à Joseph Almagno, commandant la frégate napolitaine la Minerve dans la rade de Livourne.

De Gènes, le 1^{er} germinal.

Liberté. Périssent les tyrans et leurs esclaves. Egalité.

MONSIEUR,

J'ai reçu copie de la lettre que vous avez écrite au consul napolitain à Livourne, sous la date du 18 mars. J'y ai reconnu la fanfaronade & la lâcheté de votre nation.

Fanfaronade, en avançant des faits faux, parlant d'une bataille gagnée par les esclaves d'Albion & de Naples, pendant qu'il a fallu cinq de leurs vaisseaux pour en combattre deux des nôtres, & que sur les cinq quatre ont été aussi maltraités que nos deux.

Lâcheté, je la connois depuis le siege de Toulon; & vos troupes sont si viles à mes yeux, que si, à la tête d'un corps de républicains, j'en rencontrois un des vôtres, je regretterois la poudre & le plomb employés pour les tuer, & me bornerois à les faire assommer à coups de crosse.

Un homme libre, qui a en horreur l'esclavage & l'esclave, dit ce qu'il pense & ce qu'il feroit. En conséquence, je vous déclare que si jamais je puis vous rencontrer; je vous forcerais de convenir que ce que je pense de votre nation est la pure vérité, & que ce ne peut être qu'un fat qui envoie une relation comme la vôtre.

Signé, le général républicain LAHARPE.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 25 mars.

L'armée anglaise s'est concentrée dans l'Ost-Frise. Les Français firent le 4 une attaque vis-à-vis de Leer, dans

l'intention de passer l'Embs. Déjà ils avoient pénétré dans une petite isle, au milieu de ce fleuve; mais, après une vive canonnade, ils furent repoussés.

Bentheim fut évacué le 4 par les Hessois & les Hanovriens. Le 5, les Français envoyèrent une patrouille dans cette ville: elle fut repoussée par la cavalerie hanovrienne. Le lendemain ils envoyèrent un corps plus nombreux, qu'un général hanovrien contraignit encore, avec perte, de se retirer.

Il est arrivé de nouveaux corps hanovriens & quelques hussards prussiens. Les Français étoient encore en force à Neuenham & Nordhorn, dans le comté de Bentheim, au départ des dernières nouvelles; mais on disoit que les alliés marchoient en avant, & avoient déjà repris poste à Bentheim.

Depuis quelques jours, les Français, du côté de Mayence, tirent des boulets sur des bateaux qui descendent le Rhin au-dessous de cette ville. Ils travaillent à des retranchemens du côté de Monbach.

On mande de Wesel, que les François qui étoient à Zuphten ont fait un mouvement sur Munster, & qu'il y eut le 4 une forte canonnade à dix lieues de la ville, où ils furent repoussés.

Vers l'embouchure de l'Embs, il y a eu une nouvelle affaire, dans laquelle on dit que les Anglois, aux ordres de lord Cathcart, ont enlevé aux Français trois canons, après leur avoir fait éprouver de la perte.

Il arrive, de divers côtés, des renforts dans l'Ordembourg & l'évêché d'Osnabruck. L'armée prussienne est arrivée sur la Lippe.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 30 mars.

La nécessité d'un prompt fournissement d'argent ayant été prouvée dans une conférence fraternelle du 22 de ce mois, on a résolu d'entrer dans une nouvelle conférence vers le 1^{er} avril. Dans ladite conférence on a fait beaucoup d'objections contre le plan de fournir l'or & l'argent, & l'on parut plus incliné à faire une négociation de 10 ou 12 millions en forme d'anticipation.

Vendredi dernier, 27 mars, le comité aux affaires de la marine a mis en service le vaisseau de *Vryheid*, de 74 pièces de canon, & en a donné le commandement au général au service français, de Winter, lequel ci-devant a été dans le service de la marine de ces Provinces; en outre il a encore conféré les vaisseaux suivant, savoir:

Du Staaten Généraal de 74 canons, à Samuel Story.

Du Revolutie, (ci-devant nommé *Prins Fredrik*) de 64 canons, à J. A. Blois de Treslong.

Dordrecht de 64 canons, à Engelbert Lucas.

Du Gelykheid, ci-devant *Prins Fredrik Willem*, de 64 canons, à H. Reyntjes.

Du Broederschap, ci-devant *Prinses Louise*, de 64 canons, à P. J. Gervais.

Deifs, de 50 canons, à J. Roynbende.

Du Follux, de 40 canons, à W. O. Bloys de Treslong.

Du Brave, ci-devant *Prinses Frederika Sophia Wilheimna*, de 36 canons, à H. Jacobson.

De la Bellona, de 20 canons, à H. J. Ort.

De l'Alarm, de 20 canons, à H. A. Ruisch.

Du Snelheid, de 18 canons, à A. Holland.

Du Panther, de 16 canons, à J. N. Krofft.

De l'Echo, de 16 canons, à J. D. Musquetier.

Du Mug, de 8 canons, à C. Cornelissen.

Lesquelles personnes ayant été licenciées, ainsi que tout le corps de la marine, par la résolution de L. H. P., du 27 février dernier sont rétablis provisoirement dans leur rang précédent, par le susdit comité.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D E S E I N E - I N F É R I E U R E.

De Rouen, le 14 germinal.

Hier, sur les dix heures du matin, un groupe d'hommes, femmes & enfans, s'est transporté à l'hôtel de la commune, & a demandé du pain. Les officiers municipaux ont cherché à calmer les inquiétudes & à rappeler les pétitionnaires au calme & à l'espérance. Divers attroupe-mens se sont formés dans différens quartiers de la ville, & s'acheminant vers la maison municipale, ils contrainoient les citoyens de mettre bas leurs cocardes, en déclarant contre le gouvernement actuel.

Des pelotons de gardes nationales & de volontaires, ont essayé de se rendre sur les cinq heures à la maison commune, mais ils n'ont pu y pénétrer.

Les plantons qui étoient de service ont entouré l'hôtel de la municipalité; mais bientôt des citoyens réunis en grand nombre, sont entrés dans la salle & dans les bureaux. Des pierres ont été jetées sur les vitres; les emblèmes de la liberté ont presque tous disparu; le parc d'artillerie a été forcé, & la partie du peuple qui s'étoit présentée cherchoit à abattre & à brûler l'arbre de la liberté, placé dans la maison commune, tandis que diverses personnes sonnoient le tocsin.

Sur les cinq heures d'après-midi, plusieurs arbres de la liberté ont été brûlés, en criant *Vive Louis XVII*. Il n'y a que lui qui nous donnera du pain...

Sur les sept heures du soir, des individus ont enlevé du parc de la commune, neuf pièces de canon, & les ont transportées dans divers quartiers... La nuit s'est passée dans le calme.

Dans la nuit, les canons ont été repris & amenés au parc par des patrouilles.

Ce matin, le tocsin a sonné dès sept heures; deux à trois mille personnes se sont portées à l'hôtel de la commune, ont renvoyé la force armée, ont retirés de dessus les affûts les canons, & se sont transportés avec le maire, le substitut de l'agent national, au directoire du district & du département... Les choses en sont là... les boutiques sont fermées... & plusieurs arbres de la liberté brûlent encore; on ne voit dans les rues que des citoyens qui crient *du pain, du pain, à bas les cocardes*.

A Sotteville, commune voisine, les citoyens ont sonné le tocsin sur les neuf heures du matin; le peuple s'est réuni & s'est porté chez le maire, pour l'engager à venir avec lui à Rouen, & se faire délivrer des subsistances.

Les troubles continuent dans Rouen: un citoyen bat la caisse pour faire assembler les sections.

De Paris, le 17 germinal.

Voici ce qu'on écrit d'Orléans, le 15 germinal, à dix heures du soir:

« Il y
arrétée
individu
toyen d'
pu exhib
lité, qu
Billand
dépêcha
contre d
une aut
détacher
deux dé
siblemen
goûter c
si peu e
d'un hor
dents ».

L'état
qu'on ap
elle s'est
à créer d
discredit
aboli te
les conse
tablemen
pour la
mencem
cettes &
est deve
guerre n
tenir de
manquoi
de nos su
d'allure
les prem
Voilà
projets i
à ce but
pour bas
& l'argen
monnoie
dette de
tée qu'av
mode ne
pour le
obteu n
ment du
sont affer
aussi au p
à-coup er
grevés en
qu'ils n'e
peut-être
de consid
puisque l
les fortun
une oblig
aujourd'h
Le ren
les rentes
semble e
usage.

« Il y a une heure, une voiture venant de Paris fut arrêtée à la porte de cette ville; elle renfermoit deux individus, dont l'un étoit Barrere accompagné d'un citoyen d'Orléans, d'un patriotisme reconnu. Barrere n'ayant pu exhiber de passe-port, il fut conduit à la municipalité, qui refusa de s'en rapporter à ce qu'il lui dit que Billaud le suivoit de près, Collot étant déjà passé. Elle dépêcha aussitôt un détachement pour aller à la rencontre de Billaud, que l'on trouva à peu de distance dans une autre voiture, accompagné de même d'un citoyen. Le détachement le ramena ici, & la municipalité remit les deux décevirs dans leur route, qu'ils continuèrent paisiblement, si toutefois de pareils scélérats peuvent encore goûter quelque calme. On s'étonnera peut-être de les voir si peu escortés: nous observons qu'ils sont sous la garde d'un homme courageux, incorruptible & armé jusqu'aux dents ».

L'état actuel des finances de la république semble exiger qu'on apporte une prompte réforme à la science financière: elle s'est bornée, pendant plusieurs années de révolution, à créer des signes de valeur dont la multiplicité a opéré le discrédit rapidement progressif, en même tems qu'on a aboli toutes les ressources que l'impôt indirect, ou sur les consommations, pouvoit présenter. Il sembloit véritablement que la terreur comptoit sur ses propres crimes pour la réparation des finances, tant il y a eu dès le commencement une disproportion considérable entre les recettes & les dépenses de la république. Cette disproportion est devenue bientôt énorme, lorsque les besoins de la guerre nous ont obligés de recourir à l'étranger pour obtenir de lui; uniquement avec du numéraire, ce qui manquoit aux consommations de nos manufactures & même de nos subsistances: dans cette crise on n'a point changé d'allure; toujours plus d'assignats & moins de numéraire: les premiers nous ont inondés, le second a disparu.

Voilà le produit net des maux qu'il faut réparer. Deux projets imprimés par ordre du comité des finances, tendent à ce but: le premier est du citoyen Lasabonardiere; il a pour base la fixation des rapports qui existent entre l'or & l'argent avec les assignats. Suivant son plan, si une monnoie d'or de 24 liv. vaut en assignats 240 liv., toute dette de 24 liv. contractée ci-devant ne pourra être acquittée qu'avec 240 liv. d'assignats, & l'auteur assure que ce mode ne greve personne. Cette assertion peut être vraie pour le débiteur qui, dans ses moyens d'existence, a obtenu une augmentation de salaire égal au renchérissement du numéraire, mais le propriétaire dont les immeubles sont affermés à prix fixe, mais les rentiers qui sont payés aussi au prix fixe & ancien du numéraire, se trouvent tout-à-coup en souffrance des neuf dixièmes de leurs revenus, & grevés en même tems de neuf dixièmes de plus de charges qu'ils n'en ont contracté de bonne foi en numéraire. Il suffit peut-être pour la moralité qui doit écarter un pareil plan, de considérer que la loi qui l'adopteroit seroit un *crime*, puisqu'elle auroit un effet rétroactif, & subversif de toutes les fortunes foncières; car celui qui auroit contracté en 1790 une obligation de 10 mille livres, ne pourroit l'acquitter aujourd'hui qu'avec 100 mille livres.

Le remède à cet inconvénient seroit, dit-on, de payer les rentes au taux actuel des assignats; mais ce remède semble être aussi difficile qu'impraticable à mettre en usage.

Le projet du citoyen Mengin a pour base, l'établissement d'une banque hypothécaire, qui mettroit en circulation à l'aide de cédutes, toute la valeur territoriale & tous les produits de l'agriculture, des manufactures, du commerce & de l'industrie: les détails de ce plan, ne sont pas susceptibles d'analyse, mais ils paroissent propres à donner une grande activité au mouvement d'un commerce immense, en facilitant aux propriétaires comme aux commerçans, des ressources assurées & peu coûteuses contre la cupidité, qui est toujours à l'affût des besoins des uns & des autres.

Un plan à peu-près pareil, d'hypothèques, fut présenté du tems du contrôleur-général Silhouette. Il échoua alors, parce qu'on craignoit que son exécution ne portât préjudice au gouffre des emprunts ouvert en permanence par le gouvernement. Dans ces tems-là, un emprunt étoit dévoré avant même d'être effectué; mais aujourd'hui qu'il n'en sera plus de même, ce plan offre au trésor national & aux citoyens, des avantages qu'il n'est pas possible de contester.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de PILET (de la Lozere).

Suite de la séance du 16 germinal.

Les autres faits principaux qui résultent des pièces lues hier, c'est que Thuriot a dit que tout le côté droit vouloit un roi; que Collot, Billaud & Barrere avoient à la vérité pris des mesures violentes, mais qu'ils avoient sauvé la république;

Qu'il a été distribué de l'argent pour opérer le mouvement du 12, & que 30 sicaires étoient apostés pour assassiner la convention;

Que Granet, par sa correspondance secrète, entretenoit, de concert avec Moïse Bayle, la révolte dans le Midi;

Que Duhem & Lesage-Senault ont été au café du Commerce avec des ouvriers, le jour où l'on a tenté de soulever ces derniers;

Qu'au café Payen, en présence de Duhem & de Ruamps, la mort de plusieurs représentans a été jurée sur des poignards, & que Duhem a embrassé un de ceux qui venoient de prêter ce serment.

Taillefer & Lesage-Senault nient les faits qui les concernent.

Ce jour va décider de votre sort & de la liberté, dit Bailleul. Vous n'avez pas oublié quels sont ceux qui, dans votre sein même, ont applaudi les révoltés. Depuis le 9 thermidor, un vaste complot est tramé; on méditoit de vous égorgier; l'embarras dans l'arrivage des subsistances a été le prétexte des scélérats, comme il étoit leur ouvrage. Je demande l'arrestation de ceux qui sont dénoncés dans le rapport qu'on vient de vous faire. — Qu'on les entende, dit André Dumont.

Granet dit que depuis qu'il est à la convention, il n'a pas écrit une ligne dans le Midi.

Legendre rappelle quels étoient les chefs des jacobins; ce sont là aussi, dit-il, les chefs des conspirateurs.

Bourdon, de l'Oise, s'étonne de ne pas voir nommer dans le rapport Lecointre, de Versailles, vrai tison de discorde.

Plusieurs membres parlent en faveur de Lesage-Senault. On demande la déportation de Joseph Lebon. — Bour-

don, de l'Oise, insiste pour qu'il soit jugé. Ses crimes sont trop grands, dit-il, trop atroces; vous ne pouvez pas prononcer sa déportation que vous n'ayiez aboli la peine de mort.

Merlin, de Thionville, a désigné à la justice de la convention Heatz, qui a commis toute espèce d'horreurs dans sa mission, & fait brûler une ville du Palatinat en deux heures.

Que les coupables soient arrêtés, dit Bourdon, de l'Oise; que leurs crimes soient dénoncés au peuple dans les assemblées primaires, & il les jugera.

Tallien nomme ceux qu'il croit devoir être arrêtés.

Barras. — La faction qui a voulu vous égorger avoit une nouvelle municipalité toute prête, un autre Harriot pour mettre à la tête de la force armée, & un tribunal de sang organisé: je demande qu'on aille aux voix sur les arrestations demandées.

L'assemblée prononce l'arrestation de neuf de ses membres, dont nous avons fait connoître hier les noms.

On a lu deux lettres qui annoncent que des mouvemens de révolte ont éclaté à Amiens & à Rouen; dans la première de ces communes, la vie du représentant Blaut a été menacée; ces mouvemens ont été arrêtés par le zèle des bons citoyens. A Rouen, les cris de *vive la république* ont succédé à ceux de *vive le roi*, qu'on avoit osé faire entendre.

Séance du 16 germinal, au soir.

Cette séance a été consacrée au renouvellement du bureau. Le citoyen Boissy-d'Anglas a été élu président. Les nouveaux secrétaires sont les citoyens Lanthenas, Baycul & Saladin.

Séance du 17 germinal.

Dussaux monte à la tribune & lit un rapport qu'il termine en demandant qu'on élève un monument, sur l'un des côtés duquel on lira: *aux regrets*; & sur l'autre: *mémoire aux citoyens égarés*.

Garan de Coulon appuie la proposition de Dussaux, & pense que c'est au moment où le système affreux de la terreur a démoralisé le peuple français, qu'il est important de lui présenter des objets qui le rappellent à la vertu; il demande en outre que le rapport de Dussaux soit imprimé & inséré au bulletin. — Décrété.

André Dumont. — Il est de la plus grande importance que la république entière soit instruite des événemens qui ont eu lieu. Le rapport que vous a fait votre comité de sûreté générale, n'a pas rempli le but qu'on s'étoit proposé; mais il n'est pas étonnant que ce rapport n'ait pas toute l'extension nécessaire, le comité ayant reçu trois ou quatre mille pièces qu'il a été impossible d'analyser sur-le-champ. Je demande que votre comité vous fasse un nouveau rapport qui fera connoître au peuple l'abîme qu'on ouvroit sous ses pas.

Isabeau. — L'empressement de la convention a empêché le comité de faire un ouvrage plus étendu; chaque jour il arrive des pièces essentielles; donnez le temps nécessaire, & votre comité de sûreté générale répondra à

vostra confiance en vous présentant un rapport capable de servir de monument historique pour la révolution.

Fréron a obtenu la parole pour une motion d'ordre; il a exposé qu'il étoit impossible de se rendre plus coupable en révolution que Collet, Barrere & Billaut, qui ont exercé pendant dix-huit mois la plus horrible des tyrannies, & essayé de se soustraire au supplice qu'ils méritoient, en excitant un grand mouvement & en livrant la France aux horreurs sanglantes de la guerre civile. Cependant l'assemblée ne les a condamnés qu'à la déportation. Fréron demande donc qu'on abolisse la peine de mort pour les délits contre-révolutionnaires, excepté dans les cas qu'il spécifie: La mort, dit-il, sera toujours en sentinelle sur les frontières, pour en repousser ceux qui ont lâchement abandonné leur pays; elle doit continuer de planer sur la tête du général, qui, par une trahison combinée, vendroit le sang des Français à leurs ennemis, & sur la tête de celui qui, d'une main faussaire, oseroit apposer sur un papier coupable la signature de la nation & compromettre la fortune publique; en imitant ou corrompant le signe représentatif. Enfin, si l'on oseroit faire entendre le cri de la royauté, représentans vous y répondriez par des cris de mort.

L'assemblée ordonne l'impression du discours de Fréron, & le renvoi au comité de gouvernement.

* * Voyage pittoresque et Navigation exécutée sur une partie du Rhône réputée non navigable; moyens de rendre ce trajet utile au commerce. A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1232, 1 vol. in-4°, avec 17 plaques gravées. Prix, 25 liv.

Un citoyen que son goût portoit à l'étude des beaux arts, & à qui sa fortune permettoit d'y consacrer sa vie, s'est livré non-seulement à l'étude de la mécanique, mais encore à la pratique des arts de la main qui pouvoient le mettre à portée d'exécuter lui-même les idées qu'il auroit conçues. Il a fait servir sa fortune & ses talens à l'utilité publique; après avoir imaginé plusieurs machines utiles à la navigation intérieure, & adoptées par les comités de la convention, il a exécuté la navigation dont l'objet est indiqué dans le titre de l'ouvrage que nous annonçons. Cette tentative demandoit des connoissances & du courage. La position du Rhône, dont il a osé le premier entreprendre la navigation, comprend plusieurs milles depuis le parc jusqu'à l'endroit où le fleuve se perd sous les rochers. Dans cette partie de son cours, il se trouve resserré entre deux massifs de rochers, qui, en se rapprochant vers leur cime y laissent à peine pénétrer la lumière du ciel. Il faut voir dans l'ouvrage même tous les détails de cette expédition, aussi dispendieuse que hasardeuse, & dont le citoyen Boissel a fait tous les frais. Le succès en a été complet; il a été annoncé dans le tems à la convention, & le patriotisme ainsi que le courage de cet estimable citoyen, ont reçu les éloges qu'ils méritoient. Son ouvrage est d'ailleurs écrit avec intérêt, & les vues générales qui y sont répandues annoncent des connoissances variées qui s'étendent au-delà de l'objet du livre.